

Poursuivre la mobilisation pour l'abrogation de la réforme du collège !

Mardi 19 mai, dans de très nombreux établissements de l'académie, les collègues ont massivement répondu à la grève appelée par les organisations syndicales nationales SNES, SNEP, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT, SUD et SNALC pour exiger le retrait de la réforme des collèges.

Ainsi, et sans être exhaustif sur les informations qui nous sont parvenues : **collège Louis Blanc à St-Maur** : 20 grévistes sur 25 attendus (80%) ; **collège Victor Hugo à Créteil** : 15 grévistes sur 25 attendus (60%) ; **collège Les Closeaux à Rungis** : 9 grévistes sur 15 attendus (60%) ; **collège Molière à Chennevières** : 10 grévistes sur 25 attendus (40%) ; **collège Romain Rolland à Ivry** 30 grévistes sur 42 attendus (71%) ; **lycée Léon Blum à Créteil** 20 grévistes sur 90 attendus (22%) ; **collège Pissaro à St-Maur** : 17 grévistes sur 31 attendus (55%) ; **collège Françoise Giroud à Vincennes** : 15 grévistes sur 36 attendus (42%) ; **collège Albert Camus au Plessis Tréville** : 26 grévistes sur 44 attendus (59%) ; **collège Guy Moquet à Villejuif** : 10 grévistes sur 33 attendus (30%) ; **collège Jean-Jaurès de Montreuil** : 92 % de grévistes ; **collège Mandela du Blanc-Mesnil** : 50 % de grévistes ; **collège Marie-Curie des Lilas** : 26 grévistes, 10 présents soit 72% de grévistes ; **collège Prévert de Noisy-le-Sec** : une quinzaine de grévistes ; **collège Anatole-France de Drancy** : 20/29 soit 69 % de grévistes ; **collège JP-Timbaud de Bobigny** : 18 grévistes sur 25 soit 72 % ; **collège Ol-Gougues de Noisy-le-Sec** : 50 % ; **collège Jean-Moulin de Montreuil** : 24 grévistes sur 38 soit 63 % ; **lycée Utrillo de Stains** : 22 % ; **collège Jean-Lolive de Pantin** : 57 % ; **collège Jean-Renoir de Bondy** : + de 80 % ; **collège P-A Houel de Romainville** : 87 % ...

**En publiant le décret sur la réforme des collèges le soir même de cette grève,
Mme la Ministre prend la responsabilité d'un conflit dur avec la grande majorité de la profession.**

Dans les salles des professeurs, c'est l'indignation et la colère. De nombreuses discussions ont eu lieu sur les moyens à mettre en œuvre pour imposer le retrait de cette réforme, pour imposer l'abrogation immédiate de ce décret.

Ainsi, **au collège V.Hugo de Créteil**, les collègues ont décidé d'écrire immédiatement à la Ministre : « *Madame la Ministre, Nous étions, hier 15 professeurs en grève, pour le retrait de votre réforme des collèges, sur 25 qui auraient dû faire cours, soit 60%. Ajoutons que, sur les 10 qui ont travaillé, 5 n'ont pas pu faire grève du fait d'une sortie programmée de longue date et d'oraux d'Anglais qu'ils n'ont pas voulu remettre en cause dans l'intérêt des élèves. Nous apprenons avec consternation que votre réponse a été de faire publier, dans la nuit, votre réforme au JO. C'est insupportable et nous le vivons comme une véritable provocation. Vous prétendez ainsi passer outre la très grande majorité des enseignants et de leurs organisations syndicales qui représentent 80% de la profession aux élections de décembre dernier.*

Nous ne l'acceptons pas, nous exigeons l'abrogation des décrets publiés. Vous nous présentez au mieux comme des gens n'ayant pas compris, au pire comme des conservateurs et des élitistes hermétiques à l'intérêt de leurs élèves. C'est insultant alors que votre réforme n'a qu'un but: supprimer des postes et des heures en remettant en cause les horaires et programmes disciplinaires nationaux, fondements de la structuration des connaissances. »

A la cité scolaire Jean Jaurès de Montreuil (collège et lycée), la grève a été décidée jeudi 21 mai, ainsi qu'une adresse aux collègues des collèges de Montreuil portée par des délégués SNES et FO : « *Nous étions massivement en grève mardi dernier pour exiger, à l'appel de nos organisations syndicales, le retrait de la réforme du collège qui accentue l'autonomie des établissements, attaque les disciplines et réduit les moyens alloués à l'enseignement. Nous avons ressenti la réponse de la ministre comme une véritable provocation : la publication du décret le soir même de la grève et de la manifestation ! Hors de question dans ces conditions de reprendre le travail. Nous sommes donc en grève et déterminés à obtenir l'abrogation de ce décret et vous proposons de mettre dans vos établissements ces questions en discussion. »*

Le SNFOLC National a participé jeudi matin à l'intersyndicale nationale qui a réaffirmé les revendications :

**Abrogation du décret et de l'arrêté publiés,
Aucune discussion sur les modalités d'application de cette réforme !**

Tout doit être mis en œuvre pour faire aboutir la revendication d'abrogation! Et, pour le SNFOLC, le plus tôt sera le mieux !

Mme la Ministre, en publiant ses textes, nous a placés en état de légitime défense. Plus que jamais, la grève pour gagner, la grève pour obtenir l'abrogation, est une question légitime. Le SNFOLC Créteil participera sur ce mandat à l'intersyndicale académique qui se réunira mercredi 27 mai.

Mais d'ores et déjà, il appelle tous les collègues à maintenir la pression, à continuer à organiser les assemblées générales, les réunions, pour mettre en discussion ces questions, à poursuivre les prises de position, lettres au parents, etc...